

Arrêté N° 2019_00105_VDM

**SDI 18/292 - ARRÊTÉ MODIFICATIF DE PÉRIL GRAVE ET IMMINENT - 193, BD SIMON
BOLIVAR - 2015902 B0042**

Nous, Maire de Marseille,

Vu l'article L.2131.1 du code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L.511.1 à L.511.6, ainsi que les articles L.521.1 à L.521.4 du code de la construction et de l'habitation, (Annexe 1)

Vu les articles R.511.1 à R.511.5 du code de la construction et de l'habitation,

Vu l'article R.556.1 du code de justice administrative,


Vu l'arrêté de délégation de fonction consentie par le Maire n°14/252/SG du 14 avril 2014, à Monsieur Ruas en matière notamment de Police des Immeubles menaçant ruine et d'insécurité des équipements communs des immeubles collectifs à usage principal d'habitation,

Vu l'avis réputé favorable de l'architecte des bâtiments de France,

Vu l'arrêté de péril grave et imminent n°2018_03401_VDM du 18 décembre 2018, interdisant pour raison de sécurité les accès aux parties publiques à l'aplomb des ouvrages de l'ensemble des immeubles sis 193, bd Simon BOLIVAR – 13015 MARSEILLE, (schéma d'interdiction en Annexe 3)

Vu le RAPPORT SUR ÉTAT DE PÉRIL daté du 18 décembre 2018 et son addendum du 19 décembre 2018 de Monsieur Eric PIERRON Architecte D.P.L.G, expert désigné par ordonnance de Madame le Président du Tribunal Administratif de Marseille sur notre requête,

Considérant l'ensemble d'immeubles sis 193 Bd Simon BOLIVAR – 13015 MARSEILLE, parcelle cadastrée n°215902 B0042, quartier la DELORME, appartenant, selon nos informations à ce jour, en copropriété aux personnes listées en Annexe 2, ou à leurs ayants droit.

Considérant le syndicat des copropriétaires de cet immeuble pris en la personne du Cabinet ,

Considérant qu'au regard de l'urgence importante qu'il a constaté lors de sa visite du 15 décembre 2018, Monsieur Eric PIERRON a, sans attendre la réalisation de son rapport définitif, produit une note de MESURES PROVISOIRES DE SÉCURITÉ daté du 16 décembre 2018. Ces mesures sont complétées et détaillées dans le rapport définitif.

Considérant que le RAPPORT SUR ÉTAT DE PÉRIL daté du 18 décembre 2018 et son addendum du 19 décembre 2018, reconnaît l'état de péril grave et imminent et constate les pathologies suivantes :

Les désordres sur le bâtiment ancien « La Bastide »

Tout autour de ce bâtiment, ont été constatés des tassements importants sur les

terrasses, les murets et autres ouvrages extérieurs. Ces tassements sont liés à des mouvements structurels des voûtes des sous-sols. D'importantes fissurations ont été constatées sur l'intrados de ces voûtes et des racines envahissent les murs et ouvrages en les dégradant.

Des fissures légères; mais se développant sur toute la hauteur du bâtiment et sur ses 4 façades sont visibles sur la Bastide. Un garde-corps s'est effondré cote Sud-Ouest de la cour. Un escalier majestueux est très dégradé autour d'une ancienne fontaine hors d'usage. Des travaux de confortement des infrastructures seront indispensables avant tout travaux de remise en état des abords.

Les désordres sur les bâtiments d'habitation

Sur la totalité de ces bâtiments, ont été constatés des désordres importants concernant l'intégrité des bétons. Les aciers ont fait éclater les bétons en de nombreux endroits. La cause de ces désordres est l'absence d'un enrobage suffisant des aciers dans une ambiance marine et un rinçage récurrent des ouvrages en béton par de multiples infiltrations liées à une étanchéité défectueuse. A la marge, quelques incendies ont ponctuellement dégradé des ouvrages en maçonnerie. Des décors en pâtes de verre se décollent ponctuellement suite à des fissurations bénignes.

Les principaux désordres sont donc l'éclatement des bétons, dont certains rendent les ouvrages impropres à leur destination et mettent en cause la sécurité des usagers (claustra ne pouvant plus faire garde-corps) et d'autres mettent en cause la sécurité des passants : morceaux de béton pouvant chuter d'une grande hauteur sur le domaine privé collectif.

L'ensemble des bâtiments examinés ne présente aucun risque d'effondrement, toutefois, l'état de dégradation des façades peut occasionner la chute de petits éléments de maçonnerie, qui, compte tenu de la hauteur des bâtiments, présentent un danger réel pour un piéton se situant en dessous.

Considérant le RAPPORT SUR ÉTAT DE PÉRIL du 18 décembre 2018 et son addendum du 19 décembre 2018, face à l'évolution des désordres constructifs relatifs à cet ensemble d'immeubles, préconisant les mesures suivantes afin d'assurer la sécurité des occupants et du public :

Les mesures de sécurité à prendre

Le danger, qui n'est pas évident pour un promeneur ou des enfants, doit être signalé au moyen de panneaux de signalisation mis en évidence et clairement lisibles à une distance d'au moins 10 m. Il faut impérativement informer les riverains et tout public éventuel, du danger que constitue l'état du bâtiment, au moyen d'un affichage permanent. Les panneaux, présents sur chaque barrière et visibles à 10m au moins, en amont comme en aval, porteront la mention (ou équivalent) :

**« DANGER ! RISQUE DE CHUTE DE PIERRES, NE PAS
APPROCHER ! »**

Écarter toute circulation des pieds des ouvrages, limiter tout accès aux bâtiments situés en amont comme en aval à une distance égale à la hauteur du bâtiment.

Ces panneaux seront affichés sur les façades des immeubles, à chaque angle de bâtiment et régulièrement espacés (tous les 20 m) de manière à bénéficier d'une

visibilité maximale, ils seront doubles par un affichage systématique à chaque entrée d'immeuble. Au droit de chaque accès à la parcelle, un barriérage suffisamment stable doit être mis en place pour limiter les passages et attirer l'attention des passants. Ces barrières comprendront des couleurs vives, aisément visibles de jour comme de nuit. Des panneaux rappelant le danger seront régulièrement apposés sur ces barrières.

Sous un délai de 8 jours :

Prévenir par courrier les propriétaires de cet immeuble et leurs occupants, ainsi que les riverains, de ce danger. Leur demander d'avertir leurs enfants et tout visiteur.

Des panneaux précisant le risque de chute d'éléments de façade, ainsi que le risque mortel pour les personnes outrepassant les barrières, sous leur propre responsabilité seront mis et maintenus en permanence en place. Des barrières rigides et des rubalises seront disposées pour limiter les passages sur les rues limitrophes et également dissuader l'accès et le stationnement en pied des façades.

Les riverains, qui sont obligés de circuler à l'intérieur de ce périmètre de sécurité, pour accéder à leurs habitations ou autres locaux, prendront garde de ne pas s'attarder. Ils ne devront, en aucun cas, stationner en pied des façades des immeubles, notamment lors de phénomènes météorologiques extrêmes (pluie, vent, neige, gel et dégel...) et en cas de séisme.

Les mesures conservatoires à prendre :

- **A partir de janvier et avant fin mars 2019**

Procéder à un diagnostic complet des immeubles de la copropriété, recollant les diagnostics déjà réalisés et prévoyant un plan d'action pluriannuel d'entretien et de remise en état des façades, des parties communes et des logements dégradés.

Une équipe de maîtrise d'œuvre qualifiée sera désignée à cet effet avant fin janvier 2019, par le syndic des copropriétaires.

- **A partir de mai et avant fin septembre 2019**

Procéder à la première phase de travaux de remise en état des ouvrages relative à la réfection des étanchéités et des abords.

- **A partir de septembre 2019 et avant fin mai 2020**

Procéder à la seconde phase de travaux de remise en état des ouvrages relative à la réfection des aciers et des bétons.

- **A partir de janvier et avant fin 2020**

Procéder à la troisième phase de travaux de remise en état des ouvrages relative à la restauration de la Bastide. Ces travaux comprendront le renforcement des infrastructures puis la réfection des abords, intégrant une mise en sécurité et en accessibilité.

- **A partir de janvier 2021 et avant fin 2023**

Procéder à la quatrième phase de travaux de remise à niveau des ouvrages, relative à la remise en état des façades. Ces travaux pourront intégrer des travaux d'isolation et de remise à niveau préconisés dans les diagnostics.:

Considérant les pathologies listées dans le RAPPORT SUR ÉTAT DE PÉRIL du 18 décembre 2018 et son addendum du 19 décembre 2018,

Considérant le risque pour le public de chute d'éléments de béton instables provenant des façades de l'ensemble des immeubles sis 193, boulevard Simon Bolivar – 13015 MARSEILLE,

Considérant qu'il convient de compléter l'arrêté de péril grave et imminent n°2018_03401_VDM du 18 décembre 2018 :

ARRETONS

Article 1 L'article 2 de l'arrêté n°2018_03401_VDM du 18 décembre 2018 est complété comme suit :

« Les copropriétaires doivent prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité publique, en faisant réaliser les travaux nécessaires d'urgence sur les désordres ci-dessus énoncés, sous 15 jours à dater de la notification du présent arrêté notamment :

- **Faire établir un rapport, par un homme de l'art (Architecte, Bureau d'Etude Techniques Spécialisé...) des état des bétons sur l'ensemble des façades des immeubles sis 193, bd Simon BOLIVAR – 13015 MARSEILLE précisant les mesures à prendre afin de sécuriser les alentours des immeubles et les loggias.**
- **Purger les éléments menaçant de tomber sur la voie publique selon le rapport établi. »**

Article 2 Sur le rapport d'un homme de l'art (Architecte, Ingénieur, Bureau d'Etude Technique Spécialisé,...) prenant position sur la parfaite mise en œuvre des actions prescrites par la commune sur la base du rapport d'expertise sus visé, le Maire, par arrêté, prendra acte de la réalisation des travaux de mise en sécurité.

La mainlevée du présent arrêté ne sera prononcée qu'après réalisation des travaux mettant fin durablement au péril.

Article 3 Le présent arrêté sera notifié sous pli contre signature au syndicat des copropriétaires pris en la personne du [REDACTED], [REDACTED].

Article 4 Le présent arrêté sera affiché en mairie de secteur et sur la porte de l'ensemble des immeubles.

Article 5 Le présent arrêté sera transmis au Président de la Métropole Aix Marseille Provence, Direction de la Voirie, au Bataillon de Marins Pompiers, à la Ville de Marseille, Service de la Mobilité Urbaine, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement, au gestionnaire du fonds de solidarité pour le logement du lieu de situation de l'immeuble.

Article 6 Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne,

de l'exécution du présent arrêté.

Article 7

Pour faire appliquer l'interdiction prévue à l'article 1 du présent arrêté, la Ville de Marseille pourra recourir en tant que de besoin, au concours de la force publique.

Article 8

Le présent arrêté peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification.

Julien RUAS

Monsieur l'Adjoint délégué au Bataillon de
Marins-Pompiers et à la Prévention et la
Gestion des Risques Urbains

Signé le : 11 janvier 2019

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0011							
0012							
0015							
0016							
0017							
0018							
0019							
0729							
0020							
0021							
0022							
0023							

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0024							
0025							
0026							
0730							
0878							
0029							
0771							
0030							
0851							
0031							
0032							
0788							
0034							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0036	[REDACTED]						
0792							
0037							
0731							
0732							
0899							
0038							
0039							
0041							
0042							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0044							
0045							
0046							
0048							
0836							
0733							
0049							
0050							
0734							
0052							
0053							
0735							
0055							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
 QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0053							
0056							
0057							
0062							
0882							
0063							
0064							
0065							
0066							
0067							
0068							
0716							
0069							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0833							
0071							
0736							
0072							
0073							
0074							
0075							
0076							
0904							
0077							
0078							
0909							
0752							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0828							
0079							
0856							
0859							
0844							
0911							
0916							
0876							
0081							
0082							
0083							
0737							

Colonne : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0738							
0085							
0086							
0087							
0088							
0089							
0739							
0807							
0092							
0887							
0093							
0094							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0095							
0096							
0098							
0100							
0101							
0102							
0103							
0104							
0105							
0106							
0108							
0741							
0110							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0742							
0112							
0114							
0115							
0116							
0743							
0823							
0744							
0117							
0118							
0119							
0855							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0847							
0745							
0120							
0121							
0122							
0798							
0123							
0124							
0129							
0131							
0132							
0133							
0134							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0791							
0137							
0806							
0138							
0139							
0140							
0747							
0141							
0142							
0143							
0144							
0145							
0776							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES.

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0146							
0147							
0749							
0149							
0150							
0152							
0750							
0153							
0154							
0155							

Colonne : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0156							
0159							
0160							
0161							
0163							
0164							
0857							
0165							
0166							
0168							
0751							
0769							
0169							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES.

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0170							
0171							
0172							
0173							
0174							
0175							
0177							
0178							
0179							
0892							
0809							
0182							
0915							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0183							
0889							
0800							
0185							
0186							
0189							
0875							
0825							
0190							
0191							
0192							
0194							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0195							
0198							
0199							
0808							
0200							
0201							
0202							
0203							
0205							
0206							
0207							
0208							
0209							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0210	[REDACTED]						
0754							
0211							
0905							
0213							
0214							
0216							
0857							
0813							
0218							
0219							
0220							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0222							
0223							
0755							
0224							
0226							
0227							
0907							
0228							
0903							
0229							
0230							
0814							
0756							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0233							
0757							
0234							
0758							
0235							
0236							
0237							
0239							
0241							
0244							
0245							
0247							
0248							

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
	Total ->	Parci Parci	1843 1845	72 72	10 10 141		
0249							
0251							
0252							
0253							
0898							
0254							
0759							
0897							
0255							
0258							
0259							
0260							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0262							
0263							
0265							
0266							
0267							
0268							
0269							
0270							
0763							
0842							
0912							
0271							
0272							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0274							
0275							
0879							
0871							
0276							
0277							
0278							
0816							
0841							
0281							
0282							
0283							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
 QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0284							
0863							
0286							
0287							
0288							
0289							
0291							
0290							
0292							
0293							
0294							
0296							

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0297							
0298							
0299							
0301							
0302							
0306							
0308							
0309							
0311							
0313							
0314							
0315							

Colonne : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRÉSENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0537	[REDACTED]						
0837							
0317							
0318							
0319							
0320							
0321							
0323							
0325							
0326							
0328							
0327							

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0329	[REDACTED]						
0330							
0331							
0885							
0333							
0335							
0336							
0338							
0339							
0516							
0340							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0342							
0868							
0343							
0345							
0346							
0347							
0895							
0348							
0177							
0349							
0350							
0351							
0352							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0353							
0355							
0356							
0357							
0358							
0359							
0360							
0803							
0362							
0363							
0364							
0365							
0880							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0367							
0369							
0370							
0372							
0858							
0373							
0374							
0375							
0376							
0377							
0378							
0379							
0761							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
 QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0762							
0382							
0914							
0691							
0383							
0385							
0386							
0384							
0387							
0388							
0389							
0884							

Colonne : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0390							
0778							
0391							
0392							
0393							
0835							
0394							
0395							
0396							
0397							
0399							
0401							
0402							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0403							
0404							
0405							
0406							
0407							
0408							
0409							
0410							
0411							
0881							
0413							
0414							
0415							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0416							
0902							
0826							
0875							
0790							
0893							
0420							
0421							
0422							
0424							
0900							
0425							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0426							
0796							
0428							
0429							
0430							
0802							

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0431							
0432							
0433							
0589							
0434							
0435							
0437							
0438							
0439							
0440							
0441							
0444							
0445							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0768							
0446							
0448							
0724							
0811							
0450							
0451							
0457							
0753							
0455							
0456							
0461							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0462							
0193							
0862							
0463							
0850							
0843							
0464							
0465							
0466							
0467							
0468							
0865							
0469							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0470							
0725							
0832							
0472							
0474							
0473							
0475							
0476							
0477							
0478							
0479							
0480							
0726							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0482							
0483							
0484							
0485							
0877							
0487							
0489							
0908							
0491							
0492							
0493							
0495							
0767							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
 QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0883							
0496							
0896							
0906							
0499							
0500							
0502							
0838							
0861							
0504							
0505							
0507							
0860							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES.

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0509							
0801							
0510							
0784							
0511							
0513							
0514							
0515							
0517							
0518							
0519							
0520							

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALISTES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0521							
0522							
0523							
0601							
0524							
0525							
0528							
0529							
0531							
0786							
0533							
0534							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0535							
0536							
0538							
0539							
0540							
0541							
0542							
0544							
0870							
0547							
0727							
0549							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
 QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0793							
0551							
0553							
0554							
0873							
0556							
0557							
0773							
0558							
0559							

Colonne : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0561							
0563							
0562							
0564							
0565							
0820							
0569							
0918							

Colonne : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0570							
0571							
0572							
0573							
0574							
0575							
0822							
0576							
0577							
0578							
0579							
0581							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0582							
0583							
0584							
0585							
0586							
0587							
0588							
0591							
0593							
0594							
0595							

Colonne : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0596							
0839							
0597							
0598							
0917							
0600							
0602							
0603							
0604							
0605							
0794							
0797							
0852							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0864							
0607							
0608							
0612							
0613							
0614							
0615							
0810							
0616							
0617							
0618							
0619							
0620							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0849							
0621							
0622							
0623							
0625							
0626							
0627							
0628							
0629							
0781							
0888							
0630							
0631							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0632							
0633							
0634							
0728							
0636							
0637							
0785							
0638							
0640							
0780							
0872							
0642							

Colonne : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0783							
0644							
0831							
0676							
0910							
0647							
0789							
0649							
0867							
0650							
0651							
0901							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0091	STOCHMAL - BERETTI JACQUELINE	Appar	0864	30	121		
0654							
0655							
0657							
0658							
0659							
0661							
0663							
0662							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0665							
0668							
0670							
0671							
0672							
0821							
0673							
0674							
0676							
0677							
0678							
0679							
0680							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0681							
0682							
0683							
0684							
0685							
0686							
0687							
0690							
0692							
0693							
0694							
0697							
0698							

Colonnes : 01 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0853							
0699							
0700							
0702							
0815							
0704							
0705							
0830							
0913							
0707							
0706							
0708							
0709							

Colonnes : JI CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRESENCE

LA MAURELETTE (0200) QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Bt	01	Représentant	Signature
0710							
0886							
0795							
0805							
0712							
0824							
0713							
0717							
0764							
0719							
0720							
0721							
0722							

Colonnes : J1 CHARGES GENERALES,

FEUILLE DE PRÉSENCE

LA MAURELETTE (0200)
QUARTIER LA DELORME 13015 MARSEILLE

Assemblée du 00/00/0000

No	Nom et Adresse	Type	Lot	Et	01	Représentant	Signature
0787	[REDACTED]						
0819							
0723							

Total Général					98593		
----------------------	--	--	--	--	--------------	--	--

Colonnes : 01 CHARGES GÉNÉRALES,

Certifié sincère et véritable, la présente feuille de présence arrêtée à : copropriétaires présents
ou représentés sur 720 copropriétaires convoqués, totalisant ensemble : / 98593 parts.

Présents :

Représentés :

Absents :

Le Président

Le Secrétaire

Le(s) Scrutateur(s)

Plan des mesures provisoires à mettre en œuvre

